Envoyé en préfecture le 01/04/2026
Reçu en préfecture le 01/04/2026
Publié le
ID : 035-213502016-20260331-D2026_12-DE

Département
d'ILLE ET VILAINE
Arrondissement
de RENNES

Commune
de
Muël
35290

N° **2026 - 12**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU

CONSEIL MUNICIPAL

°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°

Date de convocation : ***24 mars 2026***

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 15
Votants : 15

L'an deux mil vingt-six le trente et un mars *à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Patrick CHENAIS, Maire de MUEL.*
Etaient présents : CHENAIS Patrick, Maire, MORICE Anne-Marie, BEDEL Pierrick, CARDINAL Françoise, MEANCE Alain, adjoints, BRIAND Claude, LEPRETRE Nathalie, THEBAULT Nicole, JOLIVET Jean-Philippe, GILLET Isabelle, DARTOIS Jérôme, GUILLARD Frédéric, DUBOST Marie-Laure, GREFFIER Nolwenn, VONE Nina
Madame MORICE Anne-Marie a été élue secrétaire de séance.

Thème : Décisions budgétaires
Objet : Affectation des résultats 2025 - Commune

A la clôture du compte financier unique (CFU) de l'exercice 2025, la commune dégage un excédent de fonctionnement de 108 291.23 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, (14 voix pour, 1 abstention), décide d'affecter au compte 1068 - excédent de réserves du budget d'investissement - de l'exercice 2026, la somme de 108 291.23 €.

Certifié exécutoire le
Reçu en Préfecture le

Publié ou notifié le

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Patrick CHENAIS